REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 28 septembre 2012

Nombre de membres

Afférents au Conseil 14 En exercice 14

Qui ont pris part à la

Délibération 12

Date de convocation 24/09/2012 Date d'affichage 01/10/2012

L'an deux mil douze, le 28 septembre, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F, Mme FAVEAUX R., Mme BAVOUX F, Mr LEPRINCE R, Melle GAND E, Mr HOCHLEITNER P, Melle PAQUIN J., Mr KNAJDER M.

Absente excusée : Mme CRESPEL A Absent : Mr HUSSON Hugues.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

ARCHEOLOGIE

Des fouilles archéologiques préventives sont nécessaires dans le cadre de la réalisation du lotissement communal La Corvée.

Vu l'appel d'offre lancé concernant la réalisation de fouilles archéologiques

BOAMP réf 12-108

Vu la commission d'appel d'offre du 2 juillet 2012 et l'avis technique de la DRAC,

Vu la candidature de l'INRAP répondant au cahier des charges,

Vu l'exposé du Maire,

Le conseil municipal décide de retenir l'INRAP pour la réalisation des fouilles archéologiques préventives pour un montant de 699 291.15 €HT et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

A ce titre la commune a sollicité une aide financière auprès du Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP) à hauteur de 100 % soit 699 291.15 €

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20121001-2013-09-D1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 01/10/2012

Publication: 01/10/2012